

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

**Dimanche  
11 juillet 2021**



**la ligue de  
l'enseignement**  
École de l'État, Lycée & Supérieur

## **Championnat Départemental Triplette Vétérans-Doublettes Mixtes et jeunes.**



**BOULODROME  
Municipal.**  
Rue du GARREAU de la MECHENIE  
A Saint-Yrieix la Perche.  
(Face au complexe Villa sport)



*Association du  
Boulodrome Arédien  
Rue du Colonel  
du Garreau de la Méchenie  
87500 Saint-Yrieix La Perche*

❖ PROGRAMME DE LA JOURNEE ❖

**09 H 00 – Accueil des équipes Boulodrome Municipal**

Au stand accueil, vous pourrez :

- Déposer vos licences UFOLEP 2020/2021 ... **PRESENCE PHOTO OBLIGATOIRE**
- Recevoir vos numéros d'équipe et consulter le tirage des parties et les numéros des terrains
- Remise pour chaque club des enveloppes contenant les réservations repas
- Acheter les tickets boissons et casse-croûte

**10 H 00 – Début du championnat au coup de sifflet**



**10 H 15  
Pénalités**



**12 H 15 – Arrêt des parties au coup de sifflet**

**REPAS**

**14 H 00 – Reprise des parties qualificatives au coup de sifflet**



**14 H 15  
Pénalités**



**14 H 30 – Inscriptions pour le concours parallèle en doublette  
(Principal + 1 complémentaire). Début du concours 15 h 00**



**18 H 00  
REMISE DES RECOMPENSES**



**- REGLEMENT -**

Art. 1	Cette épreuve est qualificative pour le Championnat de France qui se déroulera à Saint Etienne (42) le 18 septembre. Le nombre de qualifiés, par catégorie et en fonction du nombre d'inscrit sera défini par la CTSDP le jour du tirage au sort.
Art. 2	Tout joueur devra posséder sa licence UFOLEP 2020/2021 avec photo qui sera déposée à la table de marque avec celle de ses partenaires.
Art. 3	La participation des joueurs devra avoir été validée par la Commission Sportive UFOLEP 87.
Art. 4	Le tirage au sort des poules pour les championnats aura lieu <b>le 8 juillet 2021 à 15 h 30</b> au siège de l'UFOLEP par les membres de la Commission Technique et Sportive Départementale de Pétanque UFOLEP 87 en présence d'un représentant du club organisateur. Le tirage est ouvert à tous les dirigeants de Club et personnes inscrites pour ce championnat.
Art. 5	Avant le début du championnat, le club organisateur devra désigner un arbitre pour les rencontres ainsi qu'un Jury.
Art. 6	Tous les tirages au sort seront faits par informatique. Les qualifications se feront en poules de <b>4 ou de 3</b> . Les parties se joueront en 11 points. Il y aura 2 équipes qualifiées par poule. La deuxième partie se jouera entre les gagnants et perdants de la même poule La troisième partie (barrage) se jouera entre les deux équipes qui auront une victoire et une défaite, même si les deux équipes se sont déjà rencontrées dans la poule. L'équipe qui aura 2 défaites sera éliminée. <b>Les gagnants, sortant de poule, devront obligatoirement venir à la table de marque.</b> Ces équipes se rencontreront en parties de 13 points en élimination directe. Les pénalités de retard seront appliquées 15 minutes après le coup de sifflet lançant le début des parties. L'absence d'adversaires sera à signaler à la table de marque. Toutes les finales se dérouleront en 15 points (ou 13 points sur décision du jury...météo; heure tardive) <b>Toutefois, si, dans une catégorie, le nombre d'équipe inscrite est insuffisant, les modalités des rencontres seront définies par la CTSDP lors du tirage initialement prévu.</b>
Art. 7	L'arrêt des parties se fera <b>impérativement à 12 h 00</b> . Les mènes en cours seront jouées et le score devra être déposé à la table de marque. Les équipes qui n'auront pas terminé leurs parties à <b>12 h 00</b> devront absolument reprendre à 14 h 00 après être passé à la table de marque.
Art. 8	<b>Tenue.</b> Haut: Homogène. Bas: Couleur identique. Pantalon ou bermuda ou short à hauteur du genou. Chaussures fermées.
Art. 9	<b>IL EST INTERDIT DE FUMER (Cigarettes électroniques comprises) ET DE TELEPHONER SUR LES TERRAINS DE JEUX. LES TELEPHONES PORTABLES DEVRONT MIS EN VEILLE.</b>
Art. 10	Un concours parallèle : <b><u>Principal + Complémentaire en doublette</u></b> sera organisé à partir de 15 h 00.
Art. 11	Tous les participants sont invités à faire preuve de "savoir-vivre" en respectant les organisateurs, les joueurs et les lieux.

Tél.05.55.03.36.10



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL  
TRIPLETTE VETERANS.  
DOUBLETTE MIXTE.  
QUALIFICATIF DOUBLETTE JEUNES  
DIMANCHE 11 JUILLET**



# INSCRIPTION POUR LE 5 juillet 2021

Uniquement par fichier Excel<sup>1</sup>

## A RENVOYER A

[petanqueufolep87@gmail.com](mailto:petanqueufolep87@gmail.com)

Engagement gratuit

Fichier d'engagements téléchargeable en cliquant sur l'image



### INFOS PRATIQUES [COMMISSION PETANQUE 87](#)

#### CONTACT ORGANISATEUR

M Serge Beylier - Tél. 06.24.22.12.31  
E-mail [SECRETARIAT A.B ARFEUILLE](mailto:SECRETARIAT.A.B.ARFEUILLE)

#### CONTACT ENGAGEMENT EQUIPE

Commission Technique et Sportive  
[petanqueufolep87@gmail.com](mailto:petanqueufolep87@gmail.com)

<sup>1</sup> Fichier Excel en pièce jointe à retourner par mail à [petanqueufolep87@gmail.com](mailto:petanqueufolep87@gmail.com)



**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL  
TRIPLETTE VETERANS  
DOUBLETTE MIXTE  
ET TOURNOI JEUNES**

la ligue de  
l'enseignement

Membre de la Fédération Française de la Boule

**Dimanche 11 juillet 2021  
AMICALE BOULISTE D'ARFEUILLE**

## **RESTAURATION**

### **AU BOULODROME Municipal A SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE**

L'Amicale Bouliste d'Arfeuille a choisi pour le Dimanche midi un menu type Qui sera servi sur place, au boulodrome.



**Prix du repas 10 € Par personne**

Les tickets repas seront dans la pochette qui vous sera remise le Dimanche matin  
À l'accueil à partir de 8h00.

**PENSEZ A FAIRE LA RESERVATION DES REPAS EN  
MÊME TEMPS QUE LES ENGAGEMENTS.**